

CONTRÔLE SUR PIECES DE L'EHPAD RESIDENCE DU BIGNON

Juin 2024

TABLEAU DE SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS ET DES RECOMMANDATIONS DEFINITIVES

SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Gouvernance/ RH/ GDR	N° Prescription/ Recommandation (Ecart/Remarque)	Contenu	Délai mise en œuvre	Eléments de preuve à fournir
1 - Gouvernance	Prescription_01 (Ecart_01)	Se mettre en conformité avec les articles D312-176-6 et D312-176-7 du CASF sur la qualification des agents de direction.	12 mois	Diplôme du directeur
1 - Gouvernance	Prescription_02 (Ecart_02)	Veiller à respecter les dispositions réglementaires (article D311-5 du CASF) applicables depuis le 1er janvier 2023 issues du décret n°2022-688 du 25 avril 2022 en matière de composition du conseil de la vie sociale.	12 mois	Décision instituant le CVS
1 - Gouvernance	Prescription_03 (Ecart_03)	Faire procéder à l'élection des collèges du CVS relevant d'un scrutin tel que prescrit par l'article D311-10 du CASF.	12 mois	Bordereau de résultats des élections
1 - Gouvernance	Prescription_04 (Ecart_04)	Veiller à respecter les dispositions réglementaires (article D311-16 du CASF) en matière de fréquence de réunion du conseil de la vie sociale.	12 mois	Relevés de conclusion du conseil de la vie sociale.
1 - Gouvernance	Prescription_05 (Ecart_05)	Compléter le règlement de fonctionnement afin d'être en conformité avec la réglementation (articles R311-33 à R311-37 du CASF).	3 mois	Règlement de fonctionnement.
1 - Gouvernance	Prescription_06 (Ecart_06)	Rechercher un médecin coordonnateur afin de respecter la réglementation (article D312-156 du CASF).	12 mois	Publication d'une offre de recrutement d'un médecin coordonnateur
2 -Ressources Humaines	Prescription_07 (Ecart_07)	Ajuster les plannings pour qu'à aucun moment un agent ne soit seul dans l'établissement et qu'au moins un agent disposant de la qualification d'aide-soignant ou un IDE soit présent en permanence.	3 mois	Planning

3 - Gestion des risques	Prescription_08 (Remarque_12 et Remarque_13)	<p>Améliorer le dispositif de gestion des risques en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettant en place au sein de l'établissement une formation spécifique portant sur la thématique de la maltraitance et associant professionnels de l'établissement, bénévoles et intervenants libéraux en prenant en compte les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM/HAS « Mission du responsable d'établissement et rôle de l'encadrement dans la prévention et la lutte contre la maltraitance - Décembre 2008 ». - Mettant en place un dispositif d'analyse des pratiques professionnelles au sein de l'établissement dans le respect des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM/HAS. 	12 mois	<p>Planning prévisionnel de formations (internes ou externes) sur la thématique de la maltraitance.</p> <p>Calendrier des réunions d'analyse de pratiques et note de service sur l'organisation des réunions d'analyse des pratiques</p>
1 - Gouvernance	Recommandation_01	Formaliser dans une procédure spécifique à l'EHPAD, écrite et validée, les mesures mises en œuvre pour assurer de manière efficiente la continuité de la fonction de direction.		
1 - Gouvernance	Recommandation_02	Mettre en place un suivi du projet d'établissement en prenant en compte les recommandations de l HAS/ANESM de décembre 2009 portant sur l'élaboration, la rédaction et l'animation du projet d'établissement ou de service.		
1 - Gouvernance	Recommandation_03	Favoriser l'expression des résidents et des familles au sein du CVS et retranscrire les échanges dans les comptes rendus.		
1 - Gouvernance	Recommandation_04	Compléter la fiche de poste du médecin coordonnateur en intégrant l'ensemble des missions de médecin-coordonnateur telles que listées à l'article D312-158 du CASF.		
1 - Gouvernance	Recommandation_05	Rendre la fiche de poste de l'IDEC nominative, la dater et à la faire signer par la titulaire du poste.		
2 - Ressources Humaines	Recommandation_06	Elaborer un planning d'astreinte infirmier.		

2 -Ressources Humaines	Recommandation_07	Elaborer et diffuser auprès des personnels de l'établissement une fiche de procédure de distribution des médicaments hors présence IDE.		
2 -Ressources Humaines	Recommandation_08	Intégrer au plan de continuité de l'activité les modalités concrètes d'un fonctionnement en mode dégradé par une priorisation graduée des missions pour l'ensemble des fonctions selon les ressources disponibles.		

350041315_ASSOCIATION DE LA MARPA PLEUGUENEUC